

Brevet professionnel (BP)

Le brevet professionnel (BP) est un diplôme national de niveau 4

Il atteste l'acquisition d'une **haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle** définie, à caractère industriel, artisanal, commercial, administratif ou social.

La préparation à l'examen du BP

Les candidats doivent impérativement, au moment où le jury du BP délibère définitivement sur leur situation, avoir rempli les 2 conditions simultanées suivantes :

- avoir suivi les **heures de formation** dispensées par l'établissement de formation (dans le cadre de l'**apprentissage**, ou bien de la **formation professionnelle continue**);
- avoir effectué au moins **24 mois d'expérience professionnelle** en rapport avec le niveau BP et le domaine professionnel de la spécialité.
Attention :
 - Cette durée est de **5 ans minimum** si le candidat ne possède pas au préalable un diplôme de niveau 3, tel qu'un CAP ou un BEP en rapport avec le BP postulé ;
 - Cette durée est de **6 à 12 mois** seulement si le candidat est déjà titulaire d'une spécialité du baccalauréat professionnel du même secteur professionnel que le BP postulé (alinéa 6 de l'article D337-102 du code de l'éducation).

A l'examen, les candidats peuvent être soumis à 2 modes d'évaluation :

- les épreuves ponctuelles ;
- le contrôle en cours de formation (CCF) pour les candidats de la formation professionnelle continue inscrits dans un établissement public habilité.

CALCULATRICES - SESSION 2019 - INFORMATION IMPORTANTE

Aucune disposition nouvelle n'est mise en place pour la session 2019 en matière d'utilisation d'une calculatrice durant les épreuves.

Pour chaque épreuve, la première page du sujet précise si la calculatrice est autorisée ou non durant l'épreuve (pour la session 2019 tout modèle de calculatrice est accepté, avec ou non mode examen)

M.A.J. le 12/03/2019

Dans cette rubrique

- [Inscription](#)
- [Épreuves et calendrier](#)
- [Matériel candidat](#)
- [Résultats et diplômes](#)
- [Réglementation](#)

- [Aménagement d'épreuves](#)
- [Questions diverses](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37